

DOSSIER

UNIPHOR une force de proposition et de défense

Juin 2012



29, Bd Edgar Quinet - 75014 Paris
Tél.: 01.43.21.43.49 Fax : 01.43.21.49.93
E-mail : bureau-uniphor@orange.fr
www.uniphor.fr

Catastrophe écologique



**Pourra-t-on
encore sauver
notre
patrimoine**

Les leçons du CRP

Témoignages
des acteurs de ce dossier



CHARANÇON ROUGE DU PALMIER : dernière ligne droite

Nous vivons les dernières heures de ce dossier, qui nous a coûté 5 années de lutte pour éviter le pire aux palmeraies du pourtour méditerranéen français. Désormais, les décideurs sont au pied du mur. Soit, ils choisissent les méthodes préconisées par les syndicats et associations dont l'UNIPHOR, soit, ils choisissent d'autres voies qui mèneront au désastre. Nous avons demandé leur avis à divers acteurs de ce dossier. Voici leurs réponses.

Michel FERRY, chercheur à l'INRA



Il y a un peu plus de quatre ans, quand l'AFPP, l'UNIPHOR et la FDGDON du Var ont fait appel à moi dans la lutte contre le CRP, les foyers du ravageur se comptaient sur les doigts des deux mains. Aujourd'hui, ils sont si nombreux et si étendus qu'ils constituent une zone infestée pratiquement continue sur toute la Côte d'Azur. Il y a quatre ans, j'avais annoncé que se produirait la situation actuelle, catastrophique, si une autre stratégie n'était pas adoptée en urgence.

Depuis 2008, INRA et professionnels se battent pour que la stratégie défaitiste de « cohabitation » soit abandonnée au profit de mesures à la fois organisationnelles et techniques :

- une activité importante de mobilisation et de formation de tous les acteurs, à l'opposé du traitement confidentiel réservé à ce problème par les administrations, même municipales.
- l'adoption entre autres de l'endothérapie, technique permettant de sauver les palmiers au lieu de les abattre stupidement.

Il nous a fallu plus de deux ans d'efforts incessants pour obtenir que l'abattage soit abandonné au profit de l'assainissement mécanique. Dès fin 2009, nous demandions aussi qu'une méthode d'endothérapie soit autorisée pour protéger les palmiers. Si elle vient tout juste d'être autorisée, elle ne correspond pas du tout à celle que nous avons demandé en urgence par une dérogation fin 2011.

Cette demande portait sur une technique qui consiste à introduire de manière simple un insecticide qui assure la protection des palmiers avec un seul traitement par an. L'application de cette technique permettrait de traiter rapidement et à un coût très accessible, tous les palmiers des zones infestées.

A ce stade, le problème n'est plus lié à la technique mais à la mobilisation des municipalités et à l'organisation. En raison de la dimension prise par l'extension du CRP, c'est, à mon avis, la dernière carte qu'il nous reste pour empêcher une nouvelle vague de dispersion du ravageur avant que le point de non retour ne soit atteint dès cette année. Mais, cette fois-ci, combien de temps va être perdu avant que cette méthode ne soit autorisée ?

Daniel ROQUES, Président de l'association AUDACE

En fin de compte, le CRP aura bénéficié d'une incertaine et immature gouvernance de la protection des végétaux contre les organismes nuisibles réglementés.



Le développement des infestations de charançons devra également beaucoup à l'absence d'une mobilisation générale, aux divisions des combattants et à la reconnaissance trop tardive et trop partielle de la stratégie pourtant depuis longtemps mise au point et expérimentée avec succès par l'INRA.

La persistance, durant près de six ans, d'une certaine dose d'ignorance par certains, associée à un dogmatisme écologique des plus immodérés aura eu raison du pragmatisme généralement requis dans l'urgence d'une telle situation de crise.

À la limite de sombrer définitivement, le dossier CRP reste encore accroché à l'écueil de son naufrage et l'heure de la capitulation pourrait donc ne pas avoir irrémédiablement sonné.

Encore faudrait-il enfin considérer la sauvegarde de notre palmeraie nationale comme une priorité écologique majeure en faveur de laquelle tout principe de précaution devrait s'exercer et non pas s'opposer par le rejet du seul moyen susceptible d'y satisfaire avec un minimum de risques. Ceci au seul motif d'une évaluation incomplète de l'utilisation d'une nouvelle substance phytopharmaceutique pour cet usage.



Roland PELISSIER, Président de la FDGDON 83

Cinq ans se sont déjà écoulés. Avec le recul nous nous apercevons que ce dossier a éveillé une multitude de sentiments, d'impressions qui nous ont fait passer du positif au négatif. Joie, enthousiasme, fierté, mais aussi déception, incompréhension, colère.



La victoire n'est pas compromise. Si elle nous échappe, ce ne sera pas faute de moyens. Ils existent et ont prouvé leur efficacité. Si échec il y a, il sera dû aux manques : manque de concertations entre organismes partenaires, manque d'écoute des pouvoirs publics et de la plupart des politiciens à l'exception de quelques-uns, déterminés mais trop peu nombreux pour peser de façon suffisante sur le pouvoir ministériel. Alors que dire aujourd'hui ? Certes, la démarche était nécessaire et indispensable, même si la trame de travail et d'organisation que nous souhaitions mettre en place, au début, paraît totalement virtuelle compte tenu de la longueur interminable de ce dossier. Mais après cinq ans d'implication, nous ne devons pas considérer notre action comme un échec. Celui-ci aurait été de ne pas essayer. Tout le monde ne peut pas en dire autant !

L'éradication du CRP aboutira certainement. Une prochaine décision, volontaire, permettra à la stratégie globale de lutte d'être complétée de manière forte avec des molécules reconnues efficaces et déjà employées dans d'autres pays. Il se peut également que d'autres moyens de lutte inattendus soient découverts. In fine, l'homme n'aura d'autre choix que la victoire, car le ravageur ne disparaîtra pas avec une éventuelle disparition des palmiers. Il sait s'adapter, tant sur l'aspect de sa migration végétale que sur les changements climatiques. Je pense bien sûr que tout doit être tenté afin de trouver les moyens de lutte les plus naturels et écologiques possibles. Mais, si nous souhaitons rapidement enrayer, puis éradiquer ce ravageur, la solution passera par l'utilisation complémentaire de l'endothérapie (méthode plus respectueuse de l'environnement que l'aspersion, le douchage ou même l'arrosage à base de produits chimiques), avec une molécule adaptée, voir même autorisée à titre provisoire. Ce serait un moindre mal pour l'environnement. En effet, pour sauver les palmiers et les végétaux sur lesquels peut migrer l'insecte, il nous faudra, à terme, utiliser des doses énormes de produits.



Jean Pierre Giran, Député du Var



Le CRP continue son œuvre de destruction massive et finira, si l'on n'intervient pas rapidement, par changer l'image même de nos villes. C'est ce danger qui m'a conduit, en tant que Député d'Hyères les Palmiers, à intervenir et à conduire une délégation au ministère de l'Agriculture, fin 2011, pour évoquer les possibilités ouvertes par la méthode de l'endothérapie.

Cette délégation qui comprenait, outre les professionnels du palmier, la Députée Josette Pons, un élu de la mairie d'Hyères et le Président de la chambre d'agriculture du Var, a obtenu que l'endothérapie soit autorisée pour une expérimentation sous réserve du respect d'un protocole très strict en matière d'environnement.

Tout le monde semblait satisfait tant l'urgence était évidente. Or, il semble que des contraintes administratives liées notamment aux habilitations et à la formation des professionnels retardent la mise en œuvre de la procédure. On peut le regretter, d'autant plus que l'agglomération Toulon - Provence - Méditerranée et son Président Hubert Falco ont avalisé et développé ce choix. Cela n'empêche pas, bien entendu, que d'autres techniques d'éradication soient étudiées dont la dimension biologique serait incontestable. Mais on ne peut attendre 2014 pour agir car sinon la thérapie nouvelle espérée ne pourra plus être appliquée qu'à des palmiers décimés... ou disparus.



Philippe COULON, Président de l'Association Française des Professionnels du Palmier

Même s'il reste un mince espoir, ça a été beaucoup de travail et d'implication pour un résultat à ce jour mitigé.

Nos propositions sont claires et permettent d'enrayer l'infestation. Néanmoins, en proposant une solution efficace, nous avons peut-être dérégulé une machine administrative qui dès le début avait programmé la fin des palmiers sur la côte méditerranéenne. Il est incroyable de penser que des méthodes comme l'assainissement mécanique ou l'endothérapie, présentées par les chercheurs de l'INRA, aient été retardées à ce point, alors même que leur efficacité est prouvée.

Est-ce l'imbroglie des pouvoirs, la politique, la lourdeur insensée des administrations ? Est-ce une question d'argent ? Manifestement nous dérangeons plus d'une personne et bousculons plus d'une habitude. Le plus décevant : les attermoissements, on vous approuve le lundi avant de vous poignarder le mardi. Quoi qu'il arrive l'AFPP, comme beaucoup d'autres, aura fait (et fera) ce qu'il faut pour sauver les palmiers, patrimoine incontesté du sud de la France.

Espérons que le dossier CRP aura mis en lumière toutes les imperfections du système et que dans l'hypothèse d'une autre infestation, les réactions seront appropriées et efficaces.



Hervé PIETRA, Président de l'Association « Sauvons nos Palmiers »

Notre association est née courant janvier 2012 et regroupe actuellement 120 propriétaires, privés et non professionnels, de palmiers. L'outil essentiel de l'association est son site Internet www.gdset.fr très actif : depuis sa création, plus de 120 communications ont été publiées.

Nous sommes nés d'un constat : celui de l'impuissance des pouvoirs publics et en particulier de l'État dans la lutte contre ce ravageur.

Pour nous, la seule manière d'inverser ce processus est de faire confiance aux travaux de l'ingénieur Michel Ferry, déjà à l'origine d'un progrès dans la procédure de lutte. Sa préconisation de la technique de l'endothérapie comme traitement préventif aurait dû être introduite dans la réglementation depuis très longtemps.

Pour éviter la catastrophe, j'ai eu l'idée de constituer un groupe de pression pour défendre les intérêts des propriétaires privés et veiller à la protection du patrimoine public. Pour l'heure, la note de service sur le programme expérimental d'utilisation de l'endothérapie dans la lutte contre le CRP est enfin sortie le 12/03/2012. Nous agissons pour une mise en route efficace et rapide de ce programme (suivi de la formation des applicateurs, participation au Service d'Information Géographique, information et lobbying auprès des mairies et des particuliers de la zone expérimentale, dialogue avec le député européen Gaston Franco qui a créé au sein du Parlement européen un groupe de travail pour lutter contre la prolifération du charançon rouge). Mais nous sommes aussi conscients que la molécule retenue dans la note de service n'est pas la plus efficace et nous œuvrons pour obtenir à terme une modification de la circulaire.

Nous arrivons à mobiliser avec nous de nombreux particuliers, car nous avons tous un rapport affectif avec ce symbole végétal. Ainsi, nous agissons contre ceux qui voudraient nous faire croire qu'il ne faut pas se battre pour défendre ce patrimoine au motif que la nature retrouvera bien un jour un autre équilibre. Nous ne partageons en rien cette idéologie.

Max BAUER, Président de l'UNIPHOR

C'est un professionnel responsable, combatif, mais déçu et en colère qui écrit ces lignes. Nous défendons notre patrimoine depuis de nombreuses années. L'UNIPHOR a tout fait pour éviter cette catastrophe écologique et je souhaite témoigner ici de cette action.

Juillet 2007. Roland Pélissier et 15 professionnels créent l'Association Française des Professionnels du Palmier (AFPP), soutenus par l'UNIPHOR. Nous sommes conseillés par Michel Ferry pour la recherche et par Daniel Roques pour le juridique. Ensemble, nous voulons alerter les pouvoirs publics. A cette époque, l'insecte progresse rapidement. La Protection des Végétaux propose l'abattage comme seul moyen de lutte, même si c'est un échec dans tous les pays où il est pratiqué. À travers nos organisations professionnelles, nous alertons, informons, proposons des solutions pour contenir voire éradiquer le CRP. Nous sommes soutenus par la commune de la Croix-Valmer qui s'implique sans compter sur ce dossier.

Avril 2009. La Chambre d'agriculture du Var, l'AFPP et la FDGDON du Var signent une lettre conjointe envoyée à Hubert Falco, Secrétaire d'État à l'aménagement du territoire et Maire de Toulon. Elle l'informe des ravages en cours, de l'inefficacité de l'abattage, du silence des services de l'État et de l'existence d'une méthode d'assainissement, mise au point par Michel Ferry, appliquée avec succès en Espagne et en Italie. Pendant ce temps l'insecte progresse massivement. L'UNIPHOR

participe avec les autres organisations citées à la mise en place du COPIL 06.

Juillet 2010. Avec l'appui du Ministre et Maire de Nice Christian Estrosi et du Député européen Gaston Franco, nous obtenons un arrêté ministériel. Ce texte fait obligation à tous les propriétaires de palmiers (privés et publics), d'observer, de déclarer et de lutter à partir d'une méthode détaillée et en faisant appel à des professionnels formés spécialement. Cependant, l'endothérapie (injection du produit et absorption naturelle) est rejetée sur la base des conclusions erronées (l'expert assimile les palmiers à des arbres) du seul « expert » national Gilbert Chauvel. Face à la propagation du fléau et à l'autisme administratif, nous rencontrons le conseiller agricole à l'Élysée. Nous rappelons l'existence de l'endothérapie et ses succès prouvés par les rapports de l'INRA. Mais nous ne sommes pas entendus.

Décembre 2011. A l'initiative du Député Varois Jean-Pierre Giran accompagné de la Députée Josette Pons, une délégation est reçue au ministère de l'Agriculture. Plusieurs mesures sont prises. La principale concerne l'endothérapie. Associée à l'émamectine-benzoate (produit utilisé en arboriculture, efficace plus de 15 mois), l'endothérapie reçoit un avis favorable du ministère. De plus, elle est élargie à l'ensemble du territoire. L'autorisation repose sur une méthode mise au point par l'INRA. Cela représente alors une victoire après des années de lutte.

Janvier 2012. Hervé Piétra, Président de l'association « sauvons nos palmiers », très actif sur ce dossier, se rapproche de notre syndicat. Nous échangeons en restant attentifs aux remarques des professionnels. A cette même période le COPIL 83 est créé.

Mars 2012. Le ministère revient sur les décisions prises en décembre. Le nouveau texte fait de l'endothérapie une méthode expérimentale, limitée à une zone géographique restreinte.



Seule la firme Bayer est retenue, les professionnels devront se lier par contrat. Ils devront posséder le DAPA ou le CERTIPHYTO. Or, certains d'entre eux, pourtant formés à la lutte contre le CRP par l'INRA, les Chambres d'agriculture ou les CFPPA, ne sont pas à jour. Rien n'est fait pour faciliter la mise en œuvre de moyens efficaces.

Mars 2012. Les tensions avec les écologistes s'accroissent. La recherche bio est mise en avant mais les produits cités ne seront pas disponibles avant 2014 (dans le meilleur des cas). A cette date les palmiers auront disparu. L'UNIPHOR continuera à dialoguer pour promouvoir les méthodes de lutte respectueuses de l'environnement et des personnes. La lutte biologique est souhaitable si elle est fiable et réalisable dans des conditions réelles.

Le drame environnemental actuel doit servir de trame à l'avenir. Il est impératif d'obtenir plus de réactivité de la part des pouvoirs publics dans des cas similaires.

A ceux qui pensent ou écrivent dans la presse : « il est essentiel que les professionnels travaillent en lien avec les politiques et l'administration pour faire avancer les choses », je rappellerai plusieurs points. Les professionnels n'ont jamais rompu les liens. Ils n'ont jamais repris la parole donnée. Ils ont entériné des propositions qui étaient nécessaires. Ils ont donné plusieurs semaines de leur temps sur les entreprises. Nos partenaires (INRA, Mairies, Députés, Audace et bien d'autres) ont agi bénévolement. Tous ont œuvré pendant cinq ans pour un résultat très moyen. Tous, n'ont de leçon à recevoir de personne.

